



Brevet fédéral de spécialiste du commerce de détail

Un savoir à vivre.



Sommaire

- 04 | Brevet fédéral de spécialiste du commerce de détail
- 06 | Programme
- 08 | Examen
- 09 | Planning
- 10 | Informations générales
- 12 | Soutiens financiers
- 13 | Romandie Formation sur internet et les réseaux sociaux



Brevet fédéral de spécialiste du commerce de détail

Ce cours apporte à la relève des cadres et aux dirigeants des vastes connaissances générales de la gestion économique dans le commerce de détail.

Cette formation modulaire orientée vers l'action et la pratique professionnelle offre une préparation optimale à l'examen fédéral du spécialiste du commerce de détail.

Devenez un acteur dans la mise en oeuvre de la stratégie de la direction

Image professionnelle

Les spécialistes du commerce de détail disposent de compétences étendues dans leur domaine. Ils assument des responsabilités de direction d'équipes dans des commerces, des départements commerciaux de grandes entreprises ou des succursales d'entreprises du commerce de détail.

Valeur ajoutée de la formation

Les spécialistes du commerce de détail s'acquittent de tâches professionnelles exigeantes. Ils sont en mesure de comprendre globalement leur environnement professionnel et ses facteurs d'influence et d'y réagir avec un esprit d'entreprise. Ils sont aptes à mener des projets et à diriger une équipe de manière à atteindre les objectifs de leur entreprise. Ils développent leurs compétences de façon continue dans les rapports qu'ils entretiennent avec les collaborateurs et les clients.

Programme

Module 01 **Entreprise et environnement**

Dans la pratique de sa fonction, le spécialiste du commerce de détail tient compte des changements et innovations dans le commerce de détail. Ces changements se traduisent par des relations intenses avec la concurrence, des évolutions technologiques, des évolutions dans les domaines des multimédias, des nouvelles conditions cadre légales ainsi que des changements dans les comportements de consommation et de loisirs. Les changements de valeurs et d'attentes des collaborateurs constituent également des défis pour les spécialistes du commerce de détail.

Module 02 **Gestion du personnel**

Le spécialiste du commerce de détail est soucieux de la mise en place d'une gestion moderne et efficace du personnel, prenant en compte tant des objectifs économiques que sociaux.

Module 03 **Finance et comptabilité**

Le spécialiste du commerce de détail sait utiliser les outils comptables et financiers nécessaires à sa fonction. Il surveille les budgets dans le cadre de son rayon d'action en travaillant avec des indicateurs. Ses tâches comportent également la vérification de la rentabilité des activités dont il est responsable, ainsi que celles des comptes rendus financiers.

Le cours est modulaire, soit la totalité des modules (formation compacte avec 340 périodes), soit par modules séparés (5 modules de 60 à 80 périodes).

Module 04 **Approvisionnement et logistique**

Le spécialiste du commerce de détail cherche à optimiser les processus d'achat et de logistique. Il connaît les spécificités des différents marchés d'approvisionnement. Il analyse les processus et déroulements de la logistique de vente et les optimise en tenant compte des conditions cadre légales et des prescriptions de sécurité.

Module 05 **Vente et marketing**

Dans la gestion de son entreprise, le spécialiste du commerce de détail reconnaît l'importance que revêt le marketing dans le commerce de détail. Il applique avec succès les outils du marketing-mix tout en respectant les dispositions légales. Il sait quelles prestations ont une influence sur les clients et, dans son comportement orienté clients, prend les mesures y adéquates.

Vous trouverez les détails concernant les contenus, les conditions d'admission et les critères d'évaluation des différents modules sur : www.bds-fcs.ch.

Examens

Pour avoir participé à un minimum de 80% des cours, les participants reçoivent à la fin des cours une attestation IFCAM, Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprises.

CONDITIONS D'ADMISSION À L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE SPÉCIALISTE DU COMMERCE DE DÉTAIL

1. Sont admis à l'examen final les candidats qui, au moment de l'examen fédéral:

- a) sont titulaires du certificat fédéral de capacité d'employé/e ou de gestionnaire du commerce de détail ou d'un certificat équivalent et qui peuvent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans le commerce de détail après l'examen de fin d'apprentissage ;ou
- b) sont titulaires d'un certificat fédéral de capacité ou d'un certificat équivalent et qui peuvent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins quatre ans dans le commerce de détail depuis l'acquisition de leur certificat ; ou
- c) sont titulaires de l'attestation professionnelle d'assistant/e du commerce de détail et peuvent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le commerce de détail après la fin de la formation de base ; ou
- d) peuvent justifier d'une expérience professionnelle dans le commerce de détail de dix ans ; et
- e) étaient actifs / actives dans une fonction directrice dans le commerce de détail pendant au moins une année ; et
- f) ont acquis les certificats de modules requis ou disposent des attestations d'équivalence.

LA RÉUSSITE DES EXAMENS FÉDÉRAUX PERMET D'OBTENIR LE TITRE SPÉCIALISTE DU COMMERCE DE DÉTAIL AVEC BREVET FÉDÉRAL



340
périodes



3
semestres

Planning

Pas de cours pendant les principales vacances scolaires ni au mois de décembre.

1^{ère} session

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019
AU 16 NOVEMBRE 2020

2^e session

JEUDI 5 SEPTEMBRE 2019
AU 19 NOVEMBRE 2020

EXAMENS DE MODULES
JANVIER ET MARS 2021

EXAMEN FÉDÉRAL
ÉTÉ 2021

Informations générales



Lieux

Les cours ont lieu dans les locaux du Centre Patronal à la route du Lac 2 à Paudex et au Petit-Chêne 38, Lausanne.



Horaires

De 08:30 à 16:30. Les horaires sont adaptés aux besoins du commerce de détail et tiennent compte des jours fériés, ainsi que des périodes chargées (Pâques, Noël...).



Inscription

Le nombre des participants est limité. Les inscriptions sont enregistrées selon l'ordre d'arrivée. En cas de paiement par l'entreprise une signature valable de l'entreprise est nécessaire.

Inscription par notre site Internet :
www.romandieformation.ch



Contact

Robert Dufner, directeur de cours
T +41 58 796 33 25
robert.dufner@romandieformation.ch



Prix

Dans le coût de la formation sont inclus tous les supports de cours, les tests ainsi que les examens intermédiaires.

CHF 9'400.—

Le coût pour les cinq examens de modules est de CHF 1'500.— (uniquement examen de module CHF 400.--), payable avant le début du cours.

La participation au workshop de préparation aux examens fédéraux est facultative. Ce cours est proposé et facturé séparément.

Les taxes de l'examen fédéral sont perçues directement de la Commission des examens.

Conditions de paiement

- a) Avant le début du cours CHF 10'900.—
- b) Paiements échelonnés possibles sur demande

Cette formation peut profiter du subventionnement fédéral

Dès 2017, nouveau soutien financier fédéral

Entre 30% et 50% des frais d'écolage remboursés

Dès le 1^{er} janvier 2017, tout client Romandie Formation qui débute des cours préparant aux examens fédéraux de brevets et de diplômes et qui se présente aux examens, indépendamment du résultat, recevra un soutien financier de la Confédération. Ce montant s'élèvera au maximum à 50% de la facture d'écolage et sera versé à la fin de la formation.

A côté de cette nouvelle subvention fédérale, des aides financières cantonales existent, notamment la FONPRO sur le canton de Vaud et les chèques annuels de formation dans le canton de Genève. Conditions détaillées sur les sites : www.fonpro.ch ou www.ge.ch/caf

Romandie Formation s'est battu pour défendre vos intérêts

Impliqué à Berne dans diverses commissions de travail, le Centre Patronal et sa marque de cours Romandie Formation s'est battu aux côtés de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) pour défendre la mise en place d'un financement fédéral des cours préparant aux brevets et diplômes qui sont un des piliers de la formation des cadres dans notre pays.

En tant que leader romand de la formation supérieure, nous avons travaillé durant deux ans à dessiner les contours de ce nouveau financement aux côtés des associations patronales et syndicales actives à l'échelon national, ainsi que des cantons et de la Confédération.

Nous sommes fiers de ce résultat qui permettra à tous nos clients d'obtenir un soutien financier considérable dans l'accomplissement de leur projet de formation.

Informations complémentaires et questions sur le site du SEFRI : www.sbf.admin.ch

Romandie Formation sur internet et les réseaux sociaux

Offre de cours, séances d'information, nouveautés et événements, suivez l'actualité de Romandie Formation sur tous nos canaux de communication.

Vivez nos moments forts sur les réseaux sociaux

Découvrez les dernières images et vidéos, vibrez avec nos partenaires et participez à nos concours en nous suivant sur les réseaux sociaux.

Romandie Formation, c'est une communauté Facebook, une page Ecole sur LinkedIn, des comptes Instagram et Twitter ainsi qu'une chaîne YouTube, accessibles avec le nom de compte «Romandie Formation».



Soyez les premiers informés avec le site Internet et la newsletter

Inscrivez-vous à nos cours et séances d'information et retrouvez toutes nos annonces sur notre site Internet : conférences thématiques, dates de séances d'information, tendances en matière de formation, personnes de contact, conseils et plus encore.

Notre newsletter vous renseigne régulièrement sur les nouveautés et les offres de Romandie Formation.

Inscrivez-vous dès à présent sur : www.romandieformation.ch.

Romandie Formation
Route du Lac 2
1094 Paudex

Adresse postale:
Romandie Formation
Case postale 1215
1001 Lausanne

T 0848 888 123
F 0848 888 456

info@romandieformation.ch
www.romandieformation.ch

EDUQUA

